

Événements marquants

Letzte Aktualisierung : 05 Dezember 2024

Cette fiche présente les grands événements ayant influencé l'agriculture wallonne durant l'année étudiée. Les impacts peuvent être de différente nature et d'intensité variable.

En 2023, la volatilité des marchés, la diminution des marges, la mise en œuvre d'une nouvelle Politique Agricole Commune, des conditions météorologiques difficiles ainsi que des situations sectorielles spécifiques ont influencé le secteur agricole wallon.

En 2023, les marchés agricoles sont en berne après une année exceptionnelle

Si 2022 avait été une année exceptionnelle avec des prix marchés particulièrement élevés, 2023 a vu les prix de marché diminuer, tout particulièrement les marchés des matières premières agricoles : les céréales, les oléo-protéagineux et le lait. À la suite de la sécurisation des exportations ukrainiennes et de bonnes récoltes dans certains pays producteurs, le prix du froment fourrager a ainsi connu une baisse valeur de plus de 30% entre aout 2022 et aout 2023. Le secteur laitier a fait face à une chute moyenne du prix de 20% entre 2022 et 2023. Cette diminution est particulièrement exacerbée pour le dernier trimestre 2023 qui connaît une baisse de prix pour le lait de 30% par rapport à la même période 2022.

En 2023, les marges du secteur agricole ont diminué

Même si certains intrants agricoles ont connu un prix en baisse en cette année 2023, les marchés n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant 2022. Ainsi, le prix des engrais, qui avait particulièrement augmenté en 2022, a diminué en 2023 mais sans revenir aux niveaux de prix historiques. Le prix des aliments pour animaux a également diminué mais seulement pendant la deuxième partie de l'année 2023.

Malgré l'augmentation des charges liées aux produits phytosanitaires ainsi que celles liées aux machines et aux bâtiments, les charges sont restées globalement stables. De plus, avec des prix de vente de plusieurs matières premières agricoles en baisse, les marges du secteur ont par conséquent diminué.

Une nouvelle PAC complexe pour le secteur

En 2023, la nouvelle Politique Agricole Commune [PAC] est entrée en vigueur. Cette nouvelle politique voit l'apparition de nouvelles mesures favorables à l'environnement : les éco-régimes et une conditionnalité renforcée. Deux de ces mesures furent particulièrement sur le devant de la

scène : l'une visant à maintenir 4% de zones non productives et l'autre visant à limiter l'érosion de certaines parcelles agricoles. Ces mesures, contestées par le secteur agricole, firent l'objet d'adaptations.

Des conditions météorologiques très pluvieuses

En 2023, plusieurs épisodes de pluies persistantes ont impacté le secteur agricole wallon.

Au printemps, les pluies ont retardé les semis des cultures de printemps.

En été, les récoltes de céréales ont été compliquées, entraînant une baisse de la qualité des céréales produites. Ces pluies ont également eu des impacts sur le secteur maraîcher.

A l'automne, les pluies ont compliqué voir rendus impossibles les arrachages des cultures de betteraves et de pommes de terre. Les pluies firent baisser également la richesse en sucre des racines de betteraves. Les arrachages tardifs et les pluies automnales ont également compliqué les semis des céréales d'hiver.

Une année mitigée selon les secteurs de production

En 2023, certains secteurs de production ont été particulièrement affectés par le contexte socio-économique.

Au niveau des productions végétales, les producteurs de pommes ont été particulièrement touchés par des baisses d'exportation et la hausse des prix de l'énergie. Ils ont bénéficié d'une aide de 2 millions d'euros par la Wallonie pour compenser une partie des pertes.

Au niveau des élevages, le secteur de la viande bovine a continué à rencontrer des difficultés structurelles de rentabilité. Après plusieurs années de crises (peste porcine africaine, covid19, guerre en Ukraine, augmentation du coût des aliments), le secteur porcin se porte mieux mais fait face à une baisse de son cheptel au niveau belge. Le secteur avicole a dû faire face à la grippe aviaire, c'est particulièrement la Flandre qui a été touchée.

En 2023, tout comme en 2022, l'agriculture biologique a connu un ralentissement dans sa consommation, ce qui a entraîné pour la première fois, une légère baisse du nombre d'exploitations certifiées en agriculture biologique mais également de superficie cultivée.

